

Airwell

Just feel well

GROUPE AIRWELL SA

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 217 361,30 Euros
Siège social : 10 Rue du Fort Saint-Cyr, 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX - France
824 596 795 R.C.S. Versailles
(ci-après « **AIRWELL** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)
<https://www.airwell.com/fr/>

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DECEMBRE 2021



TABLE DES MATIERES

A. RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021	3
B. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2021	15
C. RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021	34

A. RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 24 JUIN 2022

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Annuelle en application des statuts et de la loi sur les Sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I.1- Activité de la Société

I.1-a) Sur les plans technique et commercial

Malgré la pandémie du Covid qui a continué de sévir sur toute l'année 2021, notamment par le fort impact sur la logistique et les transports, la société Groupe Airwell SA, précédemment nommée Airwell Distribution SAS, a poursuivi sa croissance et son développement.

Dans ce cadre, Groupe Airwell a fait l'acquisition en avril 2021 de la société AIRWELL RESIDENTIAL SAS, jusqu'alors détenue par le Groupe Elco. Airwell Residential est la société de commercialisation des produits Airwell à l'export, alors que Groupe Airwell est concentré sur la métropole.

Cette opération majeure a été suivie d'une entrée en bourse sur la marché Euronext Access+, en juillet 2021.

Ces deux évènements à succès ont ainsi permis la réunion logique des activités Airwell en France et à l'export et la poursuite de l'expansion du groupe.

Sur le plan technique, plusieurs projets sont développés en parallèle, permettant au groupe Airwell de s'affirmer sur le segment de la maison hybride au service de l'efficacité énergétique des installations.

I.1-b) Sur les plans juridique et capitalistique

L'exercice 2021 a été marqué par les nombreuses décisions suivantes sur les plans juridiques et capitalistiques :

I.1-b.1) En date du 1^{er} mars 2021, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes alors que la société avait la forme d'une société par actions simplifiée :

- Lecture du rapport du Président ;
- Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total de huit millions d'euros (8.000.000 €), par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de huit mille (8.000) obligations convertibles en actions (ci-après désignées les « OCA 2021 »), au prix de souscription de mille euros (1.000€) par OCA 2021 ;
- Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

I.1-b.2. En date du 1^{er} mars 2021, le Président de la Société a également pris les décisions suivantes :

- Rappel de la délégation de compétence conférée au Président par les décisions de l'associé unique en date du 1^{er} mars 2021 à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total de huit millions d'euros (8.000.000 €), par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de huit mille (8.000) obligations convertibles en actions (ci-après désignées les « OCA 2021 »), au prix de souscription de mille euros (1.000€) par OCA 2021 ;
- Utilisation de la délégation de compétence conférée au Président par décisions de l'associé unique en date du 1^{er} mars 2021 à l'effet de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant total maximum de trois millions d'euros (3.000.000 €), par émission de trois mille (3.000) obligations convertibles en actions (ci-après désignées les « OCA 2021 »), au prix de souscription de mille euros (1.000€) par OCA 2021 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

I.1-b.3) En date du 27 mai 2021, l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes :

- Lecture du rapport du Président ;
- Modification de la dénomination sociale de la Société,
- Modification corrélative des statuts de la Société ;
- Division de la valeur nominale avec multiplication corrélative du nombre des actions composant le capital social de la Société ;
- Modification corrélative des statuts de la Société ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

I.1-b.4) En date du 7 juin 2021, le Président de la Société a pris les décisions suivantes :

- Constatation de la réalisation de l'augmentation de capital de la Société en numéraire, d'un montant nominal de 17.361,30 euros, par émission de 347.226 actions nouvelles à la suite de la conversion de 1.000 OCA 2021 (ci-après « Augmentation de capital par conversion des OCA 2021 ») ;
- Modifications corrélatives des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

I.1-b.5) Les Actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée générale mixte le 14 juin 2021 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. A titre extraordinaire

- Transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration ;
- Adoption des statuts de la Société sous sa nouvelle forme ;
- Approbation des statuts refondus de la Société, sous condition suspensive de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché Euronext Access + d'Euronext Paris ;

2. A titre ordinaire

- Nominations des administrateurs ;
- Fixation de la rémunération des administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs ;

- Commissaires aux comptes de la Société ;
- Autorisation au Conseil d'Administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions.

3. A titre extraordinaire

- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre public ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration en vue de procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre ;
- Délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription d'actions nouvelles à émettre de la Société ;
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions « **BSA 2021** » ;
- Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L.3332-1 et suivants du Code du travail

4. A titre ordinaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

I.2-b.6) Les membres du Conseil d'administration de la Société réunis le 14 juin 2021, ont délibéré, sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société ;
- Choix du mode d'exercice de la direction générale de la Société ; Nomination du Directeur Général ;
- Répartition de la rémunération des administrateurs ;

- Décision de demande de première admission à la négociation des titres de capital de la Société sur le Système Multilatéral de Négociation Euronext Access + d'Euronext ;
- Pouvoirs.

I.3- Activités de recherche et de développement

Au cours de 2021, Groupe Airwell a continué à développer ses produits afin de répondre favorablement aux demandes croissantes de ses clients.

Le montant alloué au cours de l'exercice à la recherche et au développement de nos solutions s'élève à 226 760€.

I.4- Évolution prévisible et perspectives

Depuis le début de l'année 2022, Groupe Airwell SA continue de faire preuve de dynamisme dans son développement commercial et aussi au travers de démarches annexes.

Ainsi, de nouveaux produits et concepts innovants ont été lancés, associant notre technicité à des solutions digitales, énergétiquement vertes et modernes.

Cette tendance a entre autres naturellement incité le Groupe Airwell à se lancer dans une démarche RSE.

C'est également dans ce cadre que Groupe Airwell a obtenu en janvier 2022 la qualification « Entreprise innovante » par BPI France.

Par ailleurs, on pourra également noter que Groupe Airwell a été retenu, avec 39 autres entreprises, pour participer au programme accélérateur PME de la BPI.

Bien d'autres projets, encore confidentiels mais prometteurs, seront développés au cours de l'année 2022 et apporteront à AIRWELL une image très positive et un positionnement « premium » tout en améliorant encore les ratios financiers.

I.5- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice social

I.5-a) Sur les plans technique et commercial

L'activité de la société présente depuis janvier 2022 une tendance conforme au budget.

I.5-b) Sur les plans juridique et capitalistique

Il ressort de ces éléments que le début de l'exercice 2022 a été essentiellement marqué sur les plans juridiques et capitalistiques par les décisions et réunions suivantes :

I.5-b.1) Les membres du Conseil d'administration de la Société réunis le 3 janvier 2022, ont délibéré, sur l'ordre du jour suivant :

- Utilisation de la délégation de compétence conférée au Conseil d'Administration afin d'attribuer gratuitement 26.316 actions gratuites de la Société (visées aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce) au profit de salariés de la Société ; et
- Pouvoirs pour formalités.

I.6- Risques et/ou incertitudes auxquels la Société est confrontée

En dehors des problèmes logistiques mondiaux qui perdurent, et que la Société a appris à appréhender, nous ne voyons pas d'autres risques ou incertitudes.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DES RESULTATS

II.1.a - Exposé sur les chiffres sociaux de GROUPE AIRWELL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les résultats de la Société sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 18 440 490€ contre 15 325 999€ euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 18 750 157 € contre 15 333 227€ au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 18 201 104 € contre 15 138 670 € au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à la somme de 549 052 € contre 194 557€ au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 257 474 € (contre un résultat négatif de 112 624€ au titre de l'exercice précédent) et d'un résultat exceptionnel négatif de 45 473K€ (contre un résultat de 0K€ euros au titre de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 246 105 € (contre un bénéfice de 81 932€ au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2021 le total du bilan de la Société s'élevait à 17 297 355€, contre 7 922 149€ au titre de l'exercice précédent.

Enfin, nous vous précisons que les capitaux propres de notre Société sont positifs à hauteur de 715 796€ au 31 décembre 2021.

II.1.b – Chiffres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Les chiffres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. (Principes comptables français)

La société bénéficie de l'exemption de publication de comptes consolidés mais des comptes consolidés ont été néanmoins établis sur une base volontaire afin d'assurer une meilleure information des parties prenantes. Ces comptes consolidés établis sur une base volontaire seront certifiés par notre commissaire aux comptes.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les résultats de la Société sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 208 898€
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 40 079 054 €
- Le résultat d'exploitation ressort à la somme positive de 1 791 677 €
- Le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à la somme de 1 121 474 €

Enfin, nous vous précisons que les capitaux propres consolidés sont positifs à hauteur de 1 393 968 € au 31 décembre 2021.

II.1.c – Conformément à l’article R. 225-102 du code de commerce, nous vous présentons ci-dessous les résultats des cinq derniers exercices de la Société relatifs aux comptes sociaux :

	2021	2020	2019	2018	2017
I. - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social.	217 361,30	200 000	200 000	200 000	200 000
b) Nombre d'actions émises.	4 347 226	20 000	20 000	20 000	20 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions.	502 867	-	-	-	
II. - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxe.	18 440 490	15 325 999	15 171 290	13 057 621	12 352 160
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions.	744 952	274 685	-40 079	-178 344	-533 988
c) Impôts sur les bénéfices.	0	0	0	0	0
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions.	246 105	81 932	23 096	-185 276	-695 084
e) Montant des bénéfices distribués.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
III. - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions.					
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions.					
c) Dividende versé à chaque action.					
IV. - Personnel					
a) Nombre de salariés.	40	38	32	23	19
b) Montant de la masse salariale.	2 145 540	1 565 526	1 506 076	1 148 500	985 777
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres, etc.).	1 016 960	747 602	653 958	515 918	487 798

II.2- Méthodes de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

II.3- Charges et dépenses « somptuaires »

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 Quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, pour un montant de 34 622€.

II.4 - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2021, s'élevant à 246 105 euros, au poste réserve légale à hauteur de 13 306 € et 232 799 euros en report à nouveau.

II.5- Rappel des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sociaux

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre Société détient depuis le mois d'avril 2021 100% du capital social de la société Airwell Residential, société par actions simplifiée au capital de 2.500.000 euros dont le siège social est 10 rue du Fort de Saint Cyr – 78180 Montigny-le-Bretonneux, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 752.800.862.

Notre société détient également 80% du capital social de la société Airwell Academy, société par actions simplifiée, au capital de 500€, dont le siège social est 10 rue du Fort de Saint Cr – 78180 Montigny-le-Bretonneux, immatriculée au RCS de Versailles sous le numéro 878 249 754.

Enfin, Notre société détient également via sa filiale Airwell Residential à 100% une filiale en Allemagne : Airwell Residential Deutschland GmbH, dont le siège est Dornhofstrasse 34 – 63 623 Neu-Isenburg – Allemagne ; au capital de 25 000€.

IV - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Par application des dispositions de l'article L 225-211 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2021, la Société détient 16 082 actions propres.

La majorité du capital est détenue par Marvik Holding.

Il est rappelé que l'assemblée générale en date du 14 juin 2021 a donné au conseil d'administration une autorisation de rachat d'actions en cours de validité.

V - INFORMATIONS FOURNIES AU TITRE DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

a. Informations concernant les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Nom du mandataire	Mandat au sein de la Société	Mandat ou fonction exercé dans une autre société	Nom de la société
Laurent ROEGEL	Président Directeur Général	Président	MARVIK HOLDING
Anne-Laurence IMBERT	Administrateur		
Philippe CORMIER	Administrateur	Président d'association	GEYVO

b. Contrôle des Commissaires aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes.

Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Notre Commissaire aux Comptes vous présentera son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Concernant les conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé :

NEANT

Concernant la poursuite au cours de l'exercice écoulé des conventions déjà approuvées :

NEANT

c. Situation des mandats des dirigeants, administrateurs, censeurs et Commissaires aux comptes de la Société

1. Mandants des dirigeants, administrateurs et Censeurs de la Société :

- L'Assemblée générale du 14 juin 2021 a décidé de nommer Monsieur Laurent ROEGEL aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année **2024** et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- L'Assemblée générale du 14 juin 2021 a décidé de nommer Madame Anne-Laurence IMBERT aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année **2024** et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- L'Assemblée générale du 14 juin 2021 a décidé de nommer Monsieur Philippe CORMIER aux fonctions d'administrateur pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année **2024** et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Le Conseil d'administration du 14 juin 2021 a décidé de nommer Monsieur Laurent ROEGEL aux fonctions de (i) Président du Conseil d'administration et de (ii) Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale à tenir dans l'année **2024** et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Mandats des Commissaires aux comptes de la Société :

L'Assemblée générale du 14 juin 2021 a confirmé la poursuite des mandats de :

- **ERNST & YOUNG AUDIT**, société par actions simplifiées dont le siège social est sis 1/2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie – Paris La Défense 1, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 438 476 913, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ; et
- **AUDITEX**, société par actions simplifiées dont le siège social est sis 51/2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie – Paris La Défense 1, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 377 652 938, en qualité de commissaire aux comptes suppléants,

Qui se poursuivent jusqu'au terme de leurs mandats, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2023 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

d. Informations relatives aux délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce :

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire le 24 octobre 2021 il a été donné pouvoir au Conseil d'administration à l'effet de :

- d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre public. Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de deux cent mille euros (200.000€) euros.
- d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'un placement privé. Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de deux cent mille euros (200.000€) euros.
- d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes. Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de deux cent mille euros (200.000€) euros.
- d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes. Le montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de deux cent mille euros (200.000€) euros.
- d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de tout autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Le

montant nominal maximum des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées, immédiatement et/ou de manière différée, en vertu de la présente délégation, ne pourra excéder un montant nominal global de deux cent mille euros (200.000€) euros.

- l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas de demandes excédentaires. le montant des émissions susceptibles d'être réalisées en vertu de la présente délégation, ne pourra être supérieur à un montant égal à quinze pour cent (15 %) du montant de l'émission initiale décidée par le Conseil d'Administration.
- procéder à l'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre dans la limite de cinq pour cent (5,00) % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration ;

il est rappelé que les membres du Conseil d'administration de la Société réunis le 3 janvier 2022, ont fait usage de la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 14 juin 2021 à l'effet d'attribuer 26.316 actions nouvelles gratuites de la Société visée aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce au profit des salariés de la Société.

- consentir des options de souscription d'actions nouvelles à émettre de la Société dans la limite de cinq pour cent (5,00) % du capital social au jour de la décision du Conseil d'administration ;
- procéder à l'émission et à l'attribution d'un nombre maximum de deux cent-huit mille trois cent trente-trois (208.333) bons de souscription d'actions (les « BSA 2021 »)

VI- ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous précisons qu'à la date de rédaction du présent rapport, comme à la date de clôture de l'exercice, les actions détenues par le personnel de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise représentent moins de 3 % du capital social, la Société n'ayant pas mis en place de plan de participation des salariés au capital.

VII - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

Au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2016, le rapport de gestion des sociétés, dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes, devra comprendre, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total des factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants seront ventilés par tranches de retard (c. com. art. L. 441-6-1).

Les montants indiqués ci-dessous sont présentés en euros TTC (toutes taxes comprises)

Solde au 31 décembre 2021 des dettes (TTC) à l'égard des fournisseurs par dates d'échéances

Dettes en €	Non échues	0 - 29 jours	30 – 59 jours	60 - 89 jours	> 90 jours	Solde au 31.12.2021
Fournisseurs Français *	4 340 521	1 370 062	583 867	1 040 810	1 534 803	8 870 063
Fournisseurs étrangers	108 423				54 400	162 823
Total TTC	4 448 944	1 370 062	583 867	1 040 810	1 589 203	9 032 886
% du total des dettes TTC	49%	15%	6%	12%	18%	100%
Nombres de factures	178	58	36	16	70	358

• **dont groupe / interco**

2 668 390 1 256 655 539 025 1 029 649 1 322 414 6 816 149

Solde au 31 décembre 2021 des créances (TTC) clients par dates d'échéances

Créances en €	Non échues	0 - 29 jours	30 – 59 jours	60 - 89 jours	> 90 jours	Solde au 31.12.2021
Créanciers Français *	3 370 393	114 577	815	290	17 262	3 503 337
Créanciers étrangers	1 110	428	26	0	0	1 564
Total TTC	3 371 503	115 005	841	290	17 262	3 504 901
% du total des créances TTC	96.2%	3.3%	0.0%	0.0%	0.5%	100%
Nombre de factures	423	44	13	1	18	499

- **dont groupe / interco : 0€**

VIII – CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

En conséquence de ce qui précède, nous vous proposons de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le **24 juin 2022 à 15 heures**, au siège social et par visioconférence compte tenu de la crise sanitaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux administrateurs ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'administration ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Un rapport spécial sur la partie extraordinaire vous sera également présenté.

*

Nous espérons que les propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions correspondantes.

Le Président du Conseil d'administration

M. Laurent ROEGEL

B. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

GROUPE AIRWELL

10 rue du Fort de Saint Cyr
78180 Montigny le Bretonneux

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2021

I – BILAN CONSOLIDE

		GROUPE AIRWELL CONSO
ACTIF		31/12/2021
En Euros		
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles		5 340 053
<i>Dont écart d'acquisition</i>		500 000
Immobilisations corporelles		638 819
Titres mis en équivalence		
Immobilisations financières		1 162 576
Actif immobilisé		7 141 448
Stocks et en-cours de production		9 161 381
Clients et comptes rattachés		11 485 560
Autres créances et comptes de régularisation		3 490 861
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		1 909 042
Actif circulant		26 046 845
Total de l'actif		33 188 293

PASSIF		31/12/2021 *
En Euros		
Capital		217 361
Prime d'émission		667 044
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau		-775 782
Réserves Groupe		154 101
Résultat consolidé		1 131 244
Capitaux propres (Part du groupe)		1 393 968
Ecart de conversion		
Intérêts minoritaires		-9 770
Provisions pour risques et charges		3 619 686
Emprunt et dettes établ. Crédits		2 650 048
Emprunt et dettes financières diverses		3 796 093
Fournisseurs et comptes rattachés		10 797 381
Dettes fiscales et sociales		1 768 668
Autres dettes et comptes de régularisation		9 172 219
Dettes		28 184 409
TOTAL GENERAL		33 188 293

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	GROUPE AIRWELL CONSO
Compte de Résultat Consolidé	31/12/2021
En Euros	
Ventes de marchandises	39 336 511
Production vendue de biens	
Production vendue de services	-127 613
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 208 898
Production stockée	
Reprise amort. ,provisions, transfert	377 614
Autres produits d'exploitation	492 541
Total Produits	40 079 054
Achats de marchandises et autres	31 873 226
Variation de stock	-5 670 910
Autres achats et charges externes	6 411 578
Impôts, taxes et versements assimilés	153 789
Frais de personnel	4 836 336
Autres charges d'exploitation	345 866
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	551 896
Charges d'exploitation	38 501 781
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	1 577 272
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	-214 405
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	1 791 677
Produits financiers	116 926
Charges financières	409 501
Résultat financier	-292 575
Résultat courant des entreprises intégrées	1 499 103
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	1 800
Résultat exceptionnel	-1 800
Impôts sur les sociétés	375 829
Résultat net des entreprises intégrées	1 121 474
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 121 474
Intérêts minoritaires	-9 770
Résultat net (part du groupe)	1 131 244

III – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2021 <i>12 mois</i>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>	
Résultat net des sociétés intégrées	1 121 474
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
Amortissements et provisions (nets)	119 175
Variation des impôts différés	(341 445)
(Plus) / moins values de cession	-
Autres produits et charges calculés	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	899 204
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-
Variation des créances d'exploitation	(764 272)
Variation des stocks et encours	(3 050 983)
Variation des dettes d'exploitation	4 051 637
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	236 381
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 135 585
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(632 928)
Variation des immobilisations financières	160 407
Incidence des variations de périmètre	(1 828 700)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 301 221)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>	
Augmentation de capital en numéraire	684 405
Emissions d'emprunts	7 126 501
Remboursements d'emprunts	(5 280 360)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 530 546
VARIATION DE TRESORERIE	1 364 910
Trésorerie à l'ouverture	544 131
Trésorerie à la clôture	1 909 042
VARIATION DE TRESORERIE	1 364 911

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-01 modifiant le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation et font apparaître au 31 décembre 2021, un résultat net consolidé part du groupe de 1 131 244 €.

S'agissant des premiers comptes consolidés établis par la société Groupe Airwell, il n'est pas présenté de comptes comparatifs au bilan, au compte de résultat et au tableau de flux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société GROUPE AIRWELL exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions et les comptes réciproques significatifs entre les sociétés du Groupe ont été éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	Activités	% de détention	% d'intérêts	Méthodes d'intégration	Dates de Clôture
GROUPE AIRWELL	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	NA	NA	Maison Mère	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL SAS	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc
AIRWELL ACADEMY	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Formation	80%	80%	Intégration globale	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL DEUTSCHLAND GMBH	Dornhofstr.34 62263 Neu-Isenburg Allemagne	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Malgré la pandémie du Covid qui a continué de sévir sur toute l'année 2021, notamment par le fort impact sur la logistique et les transports, la société Groupe Airwell SA, précédemment nommée Airwell Distribution SAS, a poursuivi sa croissance et son développement.

Dans ce cadre, la société Groupe Airwell a fait l'acquisition en avril 2021 de la société Airwell Residential SAS (ARS), jusqu'alors détenue par le Groupe Elco. Airwell Residential est la société de commercialisation des produits Airwell à l'export, alors que Groupe Airwell est concentré sur la métropole.

Cette opération majeure a été suivie d'une entrée en bourse sur la marché Euronext Access plus, en juillet 2021.

Ces deux évènements à succès ont ainsi permis la réunion logique des activités Airwell en France et à l'export et la poursuite de l'expansion du groupe.

3. FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Depuis le début de l'année 2022, Groupe Airwell SA continue de faire preuve de dynamisme dans son développement commercial et aussi au travers de démarches annexes.

Ainsi, de nouveaux produits et concepts innovants ont été lancés, associant notre technicité à des solutions digitales, énergétiquement vertes et modernes. Cette tendance a entre autres naturellement incité le Groupe Airwell à se lancer dans une démarche RSE.

C'est également dans ce cadre que Groupe Airwell a obtenu en janvier 2022 la qualification « Entreprise innovante » par BPI France.

Par ailleurs, on pourra également noter que Groupe Airwell a été retenu, avec 39 autres entreprises, pour participer au programme accélérateur PME de la BPI.

Bien d'autres projets, encore confidentiels mais prometteurs, seront développés au cours de l'année 2022 et apporteront à AIRWELL une image très positive et un positionnement « premium » tout en améliorant encore les ratios financiers.

4. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ Capitaux propres

Le capital social est composé de 4 347 226 actions de 0.05 €.

Les capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2021 s'élèvent à 1 393 968 € dont - 1 131 244 € de résultat net consolidé part du groupe.

➤ **Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Ces écarts sont prioritairement affectés aux actifs et passifs identifiés des entreprises acquises de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Conformément aux règlements de l'ANC 2020-01, le Groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition dans la mesure où la durée d'utilisation est non limitée. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

Le montant de l'écart d'acquisition brut constaté lors de l'acquisition la société ARS est négatif de 3 026 900 € et a été inscrit dans le poste de provision pour risques et charges. La provision est reprise de manière linéaire sur une durée de 10 ans et figure sur la ligne « Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la façon suivante :

Airwell Residential SAS au 12/04/21	€
Capital social + réserve	4 009 092
Résultat net	178 919
Capitaux propres	4 188 011
PV Latente sur Marques	2 721 000
Impôts différés passif sur plus value latente	- 680 250
Impôts différé actif (déficits au 31/12/20)	1 127 115
Total Situation nette groupe à la date d'acquisition (A)	7 355 876
Prix d'acquisition des titres ARS (B)	4 328 976
Ecart d'acquisition (A)-(B)	- 3 026 900

La prise de contrôle de la société ARS ayant été réalisée le 12 avril 2021, le compte de résultat de la société a été intégré dans les comptes consolidés à compter de cette date.

En consolidant l'intégralité du compte de résultat de l'année 2021 d'ARS, le chiffre d'affaires consolidé aurait été de 45 229 K€ et le résultat consolidé de 1 310 K€.

➤ **Ecarts d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond d'une part, à la revalorisation en juste valeur de l'ensemble des actifs identifiés dans le patrimoine de l'entreprise consolidée, en raison d'un décalage possible entre la comptabilisation des différents éléments du bilan à leur coût historique et leur montant déterminé en juste valeur.

L'écart d'évaluation est inclus dans la valeur des actifs et passifs de la société consolidée.

Un écart d'évaluation a été déterminé sur les 2 marques détenues par la société ARS.

La marque Airwell a été valorisée à 3.5 M€ et la marque Johnson à 1 M€. Les marques ne font pas l'objet d'un amortissement compte tenu de leur durée d'utilité indéfinie.

➤ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, les fonds de commerce sont mis à zéro et revalorisés soit en incorporel, soit en goodwill s'ils ne sont pas affectables.

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- Les logiciels acquis
- Les marques

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

▪ Logiciels acquis	3 et 5 ans
▪ Marque	Non amortissable

S'agissant des marques, un test de dépréciation est effectué chaque année. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- | | |
|--|------------------|
| • Installation générale et agencements | 5 ans |
| • Mobilier et matériel de bureau | de 1 à 10 ans |
| • Immobilisations en cours | Non amortissable |

➤ **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du Coût moyen pondéré.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette dépréciation est notamment évaluée en tenant compte de l'ancienneté des produits et des statistiques de ventes.

Ainsi, les produits datant de moins d'un an ne sont pas dépréciés.

Les produits ayant entre 1 et 2 ans, et dont l'historique des ventes indique qu'ils pourront être écoulés dans plus de 6 mois sont dépréciés à 30%. Si le calcul lié à l'historique des ventes indique qu'ils devraient être écoulés dans les prochains 6 mois, alors aucune dépréciation n'est constatée.

Les produits de plus de 2 ans sont dépréciés à 100% si l'historique des ventes indique qu'il faudra plus de 3 ans pour les vendre, 50% entre 1 et 3 ans, 30% entre 6 et 12 mois, 0% entre 0 et 6 mois.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les coûts de transport.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la conception étendue dont l'application est rendue obligatoire par le règlement ANC 2020-01.

Les retraitements non significatifs en matière d'impôts différés n'ont pas été pris en compte.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sorties probables de ressources sans contrepartie pour la société. Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte :

- D'un taux annuel d'actualisation de 1%
- D'un taux d'évolution du salaire moyen entre 2% et 3% selon les catégories
- D'un taux de turnover du personnel variant entre 1% et 12% avec l'âge et la catégorie professionnelle
- De la table de mortalité de l'INSEE
- Des charges patronales de 52% pour les cadres et de 45% pour les non-cadres

Compte tenu de l'importante variation du taux d'actualisation depuis 2019, et de l'impact sur le montant de la provision, la méthode du corridor est appliquée dans un souci de cohérence.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Les montants indiqués dans la colonne « Augmentation » des tableaux ci-dessous correspondent au solde au 31 décembre 2020 majorés des augmentations de l'année 2021.

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS - DEPRECIATIONS

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Concessions, licences, logiciels et brevets		1 106 255			1 106 255
Ecart d'acquisition		500 000			500 000
Marques		4 000		4 521 000	4 525 000
Total valeurs brutes	-	1 610 255	-	4 521 000	6 131 255

- **La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Nature	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Concessions, licences, logiciels et brevets		116 850		674 352	791 202
	-				-
Total amortissements		116 850	-	674 352	791 202

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS- DEPRECIATIONS

- **La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Valeurs brutes	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Agencements, installations		480 900	1 393	214 714	694 221
Matériel et mobilier de bureau		126 617	3 359	73 204	196 462
Immobilisations en cours		255 135	241 592	64 584	78 127
Total valeurs brutes	-	862 652	246 344	352 502	968 810

- **La variation des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Agencements, installations		156 947		67 940	224 887
Matériel et mobilier de bureau		31 709	541	73 937	105 105
Immobilisations en cours					
Total amortissements		188 656	541	141 877	329 992

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2021, le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Depots et cautionnements		902 891	573 372	833 057	1 162 576
Valeur des immobilisations financières nettes		902 891	573 372	833 057	1 162 576

NOTE 4 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeurs brutes	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Clients	11 627 205		-11 627 205
Clients impayés	11 222		-11 222
Factures à établir	21 501		-21 501
Dépréciation	-174 368		174 368
TOTAL	11 485 560		-11 485 560

Le montant des créances cédés non échues au 31 décembre 2021 s'élèvent à 7 027 376 €.

NOTE 5 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
fournisseurs débiteurs	1 404 833		1 404 833
Personnel et comptes rattachés	4 608		4 608
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 613		1 613
Etat - TVA	262 479		262 479
Etat- Impôt sur les sociétés	39 923		39 923
Impôts différés actifs	270 489		270 489
Débiteurs divers	20 780		20 780
Factor	920 276		920 276
Charges constatés d'avance	565 859		565 859
TOTAL	3 490 861	-	3 490 861

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 25 % en France

	31/12/2021
Impôt différé passif sur Ecart d'évaluation	- 680 250
Impôt différé actif sur déficit	925 535
Différences temporaires	25 204
TOTAL	270 489

NOTE 6 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Actions propres	46 323	
Comptes bancaires	1 851 717	
Caisse	11 002	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 909 042	-

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

➤ **Capital social**

Le capital social de la société Groupe Airwell s'élève à 217 363 €. Les variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

Mouvements des titres	Nombre de titres	Valeur nominale	Capital social
Titres en débuts d'exercice	20 000	10,00	200 000
Variation du nominal	4 000 000	0,05	200 000
Augmentation de capital	347 266	0,05	17 363
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 347 266	0	217 363

La société Groupe Airwell détient 16 082 actions propres pour un prix d'acquisition de 46 323 €. Ces actions propres figurent dans le poste valeurs mobilières de placement du bilan.

Les variations de capitaux propres sont les suivants :

	Capital Social	Réserves Légales	Prime d' émission	Report à nouveau	Réserves Consolidées	Résultat consolidé	Écart de Conversion	TOTAL
Capitaux Propres 31/12/2020	200 000			-775 782				-575 782
Affectation résultat 2020								0
Augmentation de capital	17 361		982 639					1 000 000
Frais relatif à l'augmentation			-315 595					-315 595
Résultat de l'exercice 2021						1 131 244		1 131 244
Divers					154 101			154 101
Capitaux Propres 31/12/2021	217 361	0	667 044	-775 782	154 101	1 131 244	0	1 393 968

NOTE 8 – INTERETS MINORITAIRES

	31/12/2021	31/12/2020
Réserves minoritaires		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation de périmètre		
Divers		
Résultat minoritaire	- 9 770	
TOTAL	- 9 770	

NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION

➤ La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :

Entreprises concernées	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
AIRWELL RESIDENTIAL SAS Ecart acquisition Négatif			- 214 405	- 3 026 900	- 2 812 495
GROUPE Airwell - Ecart acquisition positif		500 000			500 000
Total		500 000	- 214 405	- 3 026 900	- 2 312 495

L'écart d'acquisition d'un montant de 3 026 900 € étant négatif, celui-ci a été constaté au passif dans le poste de provision pour risque et charges. La provision est reprise en résultat de manière linéaire sur une durée de 10 ans. La diminution de 214 405 € correspond à la reprise de ladite provision sur l'exercice.

L'écart d'acquisition de 500 k€ correspond à l'acquisition d'un fonds de commerce par la société Groupe Airwell en 2016.

NOTE 10 - PROVISIONS

Les provisions s'analysent comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2021
Provision SAV		305 798	138 865	47 074	214 007
Provision Retraite		231 211		171 973	403 184
Provision pour Risque		70 605	73 770	193 165	190 000
Ecart d'acquisition			214 405	3 026 899	2 812 494
Total Provisions	-	607 614	427 040	3 439 111	3 619 685

NOTE 11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire		2 650 048		2 650 048
				-
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	-	2 650 048	-	2 650 048

NOTE 12 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt Electra			1 000 000	1 000 000
Crédit vendeur		1 339 394		1 339 394
Emprunt obligataire convertible		1 448 256		1 448 256
Compte courant		8 443		8 443
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	-	2 796 093	1 000 000	3 796 093

Caractéristique de l'emprunt obligataire :

- Le montant de l'emprunt s'élève à 3.000.000 € correspondant à 3.000 obligations d'une valeur unitaire de 1.000 €
- La date de maturité est le 31 octobre 2023
- Le taux de rémunération est de 12% annuel
- Taux de conversion : 1 actions pour 2.88 obligations

Au cours de l'exercice, 551.733 obligations ont été remboursés et 1.000.000 ont été convertis. Le nombre d'obligation existant au 31 décembre 2021 est de 1 448 256 €.

NOTE 13 – AUTRES DETTES

Les autres dettes sont ventilées comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Clients factors	7 825 969	
Clients avoirs à établir	558 362	
Clients créditeurs	160 935	
Divers	395 725	
Produits constatés d'avance	231 228	
TOTAL	9 172 219	-

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 14 – CHIFFRE D’AFFAIRES PAR NATURE :

Le chiffre d’affaires par nature s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	40 295 074	
Prestations de services	192 141	
Divers	- 320 386	
Rabais, remises et ristournes	- 957 981	
TOTAL	39 208 848	-

Le chiffre d’affaires par zone géographique s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
France	20 673 798	
Etrangers	18 535 100	
TOTAL	39 208 898	-

NOTE 15 – ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS

Ce poste s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Achats de marchandises et autres	26 202 316	
Sous traitance	1 699 276	
Locations et charges locatives	414 578	
Entretiens et maintenance	391 142	
Assurances	282 330	
Honoraires et commissions	563 791	
Publications, salons, cadeaux, dons	966 569	
Frais de transport	957 749	
Frais de déplacement et de réception	365 816	
Frais de télécommunication	76 594	
Divers	609 300	
TOTAL	32 529 462	

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	218 260	
Agios et atutres	63 523	
Escomptes	14 333	
Perte de change	8 675	
Factor	33 404	
Provision pour risques	70 605	
Diverses charges	700	
Divers produits	5 481	
Reprises provisions pour risques	73 770	
Gains de change	37 675	

NOTE 17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est non significatif.

NOTE 18 – IMPOT SUR LES SOCIETES

en €	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les sociétés	34 384	
Crédit impôts		
Impôt différé	341 445	
TOTAL	375 829	-

NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de la société Airwell Residential SAS

NOTE 20 – RESULTAT PAR ACTION

Il est calculé par rapport au nombre de titres émis au 31 décembre 2021.

Il s'élève au 31 décembre 2021 à 0.24 euros par action comme indiqué ci-dessous.

		Au 31/12/2021
Nombre d'actions		4 347 226
Résultat net consolidé part du groupe	Total	1 034 503
Part du Groupe	Par action	0.24 €

NOTE 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à faire état d'une rémunération individuelle.

NOTE 22 – EFFECTIF DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe s'élève à 72 salariés.

NOTE 23 – HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de CAC s'élève à 62 K€.

NOTE 24 – QUOTA D'EMISSION DE GAZ

La société n'est pas en mesure de quantifier les effets d'émission de gaz à effet de serre mais adopte une démarche RSE en ce sens pour l'exercice 2022

C. RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2021

Groupe Airwell
(Anciennement AIRWELL Distribution S.A.S.)
Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

ERNST & YOUNG et Autres



Groupe Airwell (Anciennement AIRWELL Distribution S.A.S.)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Au Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Groupe Airwell et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement d'une consolidation volontaire des comptes de la société Groupe Airwell, nous avons effectué un audit des comptes consolidés, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes consolidés de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Ces comptes consolidés ont été établis sous votre responsabilité. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard des règles et principes comptables français, le patrimoine et la situation financière de la société, au 31 décembre 2021, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.



Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Azogui', written over a horizontal line.

Michel Azogui

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Thibon', written over a horizontal line.

Denis Thibon

GROUPE AIRWELL

10 rue du Fort de Saint Cyr
78180 Montigny le Bretonneux

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2021

I – BILAN CONSOLIDE

		GROUPE AIRWELL CONSO
ACTIF		31/12/2021
En Euros		
Capital souscrit non appelé		
Immobilisations incorporelles		5 340 053
<i>Dont écart d'acquisition</i>		500 000
Immobilisations corporelles		638 819
Titres mis en équivalence		
Immobilisations financières		1 162 576
Actif immobilisé		7 141 448
Stocks et en-cours de production		9 161 381
Clients et comptes rattachés		11 485 560
Autres créances et comptes de régularisation		3 490 861
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		1 909 042
Actif circulant		26 046 845
Total de l'actif		33 188 293

PASSIF		31/12/2021 *
En Euros		
Capital		217 361
Prime d'émission		667 044
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau		-775 782
Réserves Groupe		154 101
Résultat consolidé		1 131 244
Capitaux propres (Part du groupe)		1 393 968
Ecart de conversion		
Intérêts minoritaires		-9 770
Provisions pour risques et charges		3 619 686
Emprunt et dettes établ. Crédits		2 650 048
Emprunt et dettes financières diverses		3 796 093
Fournisseurs et comptes rattachés		10 797 381
Dettes fiscales et sociales		1 768 668
Autres dettes et comptes de régularisation		9 172 219
Dettes		28 184 409
TOTAL GENERAL		33 188 293

II – COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	GROUPE AIRWELL CONSO
Compte de Résultat Consolidé	31/12/2021
En Euros	
Ventes de marchandises	39 336 511
Production vendue de biens	
Production vendue de services	-127 613
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 208 898
Production stockée	
Reprise amort., provisions, transfert	377 614
Autres produits d'exploitation	492 541
Total Produits	40 079 054
Achats de marchandises et autres	31 873 226
Variation de stock	-5 670 910
Autres achats et charges externes	6 411 578
Impôts, taxes et versements assimilés	153 789
Frais de personnel	4 836 336
Autres charges d'exploitation	345 866
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	551 896
Charges d'exploitation	38 501 781
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	1 577 272
Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition	-214 405
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	1 791 677
Produits financiers	116 926
Charges financières	409 501
Résultat financier	-292 575
Résultat courant des entreprises intégrées	1 499 103
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	1 800
Résultat exceptionnel	-1 800
Impôts sur les sociétés	373 829
Résultat net des entreprises intégrées	1 121 474
Quote part des résultats des entreprises mises en équivalence	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 121 474
Intérêts minoritaires	-9 770
Résultat net (part du groupe)	1 131 244

III – TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	2021 <i>12 mois</i>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE</u>	
Résultat net des sociétés intégrées	1 121 474
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
Amortissements et provisions (nets)	119 175
Variation des impôts différés	(341 445)
(Plus) / moins values de cession	-
Autres produits et charges calculés	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	899 204
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-
Variation des créances d'exploitation	(764 272)
Variation des stocks et encours	(3 050 983)
Variation des dettes d'exploitation	4 051 637
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	236 381
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 135 585
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>	
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(632 928)
Variation des immobilisations financières	160 407
Incidence des variations de périmètre	(1 828 700)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(2 301 221)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>	
Augmentation de capital en numéraire	684 405
Emissions d'emprunts	7 126 501
Remboursements d'emprunts	(5 280 360)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 530 546
VARIATION DE TRESORERIE	1 364 910
Trésorerie à l'ouverture	544 131
Trésorerie à la clôture	1 909 042
VARIATION DE TRESORERIE	1 364 911

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES**A. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement ANC n° 2020-01 modifiant le règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et des entreprises publiques.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Les comptes consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation et font apparaître au 31 décembre 2021, un résultat net consolidé part du groupe de 1 131 244 €.

S'agissant des premiers comptes consolidés établis par la société Groupe Airwell, il n'est pas présenté de comptes comparatifs au bilan, au compte de résultat et au tableau de flux pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers des sociétés dans lesquelles la société GROUPE AIRWELL exerce un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions et les comptes réciproques significatifs entre les sociétés du Groupe ont été éliminés.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Adresses	Activités	% de détention	% d'intérêts	Méthodes d'intégration	Dates de Clôture
GROUPE AIRWELL	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	NA	NA	Maison Mère	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL SAS	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc
AIRWELL ACADEMY	10 rue du Fort de Saint Cyr 78180 Montigny le Bretonneux	Formation	80%	80%	Intégration globale	31-déc
AIRWELL RESIDENTIAL DEUTSCHLAND GMBH	Dornhofstr.34 62263 Neu-Isenburg Allemagne	Commerce de gros	100%	100 %	Intégration globale	31-déc

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Malgré la pandémie du Covid qui a continué de sévir sur toute l'année 2021, notamment par le fort impact sur la logistique et les transports, la société Groupe Airwell SA, précédemment nommée Airwell Distribution SAS, a poursuivi sa croissance et son développement.

Dans ce cadre, la société Groupe Airwell a fait l'acquisition en avril 2021 de la société Airwell Residential SAS (ARS), jusqu'alors détenue par le Groupe Elco. Airwell Residential est la société de commercialisation des produits Airwell à l'export, alors que Groupe Airwell est concentré sur la métropole.

Cette opération majeure a été suivie d'une entrée en bourse sur la marché Euronext Access plus, en juillet 2021.

Ces deux évènements à succès ont ainsi permis la réunion logique des activités Airwell en France et à l'export et la poursuite de l'expansion du groupe.

3. FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

Depuis le début de l'année 2022, Groupe Airwell SA continue de faire preuve de dynamisme dans son développement commercial et aussi au travers de démarches annexes.

Ainsi, de nouveaux produits et concepts innovants ont été lancés, associant notre technicité à des solutions digitales, énergétiquement vertes et modernes. Cette tendance a entre autres naturellement incité le Groupe Airwell à se lancer dans une démarche RSE.

C'est également dans ce cadre que Groupe Airwell a obtenu en janvier 2022 la qualification « Entreprise innovante » par BPI France.

Par ailleurs, on pourra également noter que Groupe Airwell a été retenu, avec 39 autres entreprises, pour participer au programme accélérateur PME de la BPI.

Bien d'autres projets, encore confidentiels mais prometteurs, seront développés au cours de l'année 2022 et apporteront à AIRWELL une image très positive et un positionnement « premium » tout en améliorant encore les ratios financiers.

4. METHODES COMPTABLES ET DE CONSOLIDATION

➤ Capitaux propres

Le capital social est composé de 4 347 226 actions de 0.05 €.

Les capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2021 s'élèvent à 1 393 968 € dont - 1 131 244 € de résultat net consolidé part du groupe.

➤ **Écarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Ces écarts sont prioritairement affectés aux actifs et passifs identifiés des entreprises acquises de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Conformément aux règlements de l'ANC 2020-01, le Groupe procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition dans la mesure où la durée d'utilisation est non limitée. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

Le montant de l'écart d'acquisition brut constaté lors de l'acquisition la société ARS est négatif de 3 026 900 € et a été inscrit dans le poste de provision pour risques et charges. La provision est reprise de manière linéaire sur une durée de 10 ans et figure sur la ligne « Dotations aux amortissements, dépréciations des écarts d'acquisition » du compte de résultat.

L'écart d'acquisition a été déterminé de la façon suivante :

Airwell Residential SAS au 12/04/21	€
Capital social + réserve	4 009 092
Résultat net	178 919
Capitaux propres	4 188 011
PV Latente sur Marques	2 721 000
Impôts différés passif sur plus value latente	- 680 250
Impôts différé actif (déficits au 31/12/20)	1 127 115
Total Situation nette groupe à la date d'acquisition (A)	7 355 876
Prix d'acquisition des titres ARS (B)	4 328 976
Ecart d'acquisition (A)-(B)	- 3 026 900

La prise de contrôle de la société ARS ayant été réalisée le 12 avril 2021, le compte de résultat de la société a été intégré dans les comptes consolidés à compter de cette date.

En consolidant l'intégralité du compte de résultat de l'année 2021 d'ARS, le chiffre d'affaires consolidé aurait été de 45 229 K€ et le résultat consolidé de 1 310 K€.

➤ **Écarts d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond d'une part, à la revalorisation en juste valeur de l'ensemble des actifs identifiés dans le patrimoine de l'entreprise consolidée, en raison d'un décalage possible entre la comptabilisation des différents éléments du bilan à leur coût historique et leur montant déterminé en juste valeur.

L'écart d'évaluation est inclus dans la valeur des actifs et passifs de la société consolidée.

Un écart d'évaluation a été déterminé sur les 2 marques détenues par la société ARS.

La marque Airwell a été valorisée à 3.5 M€ et la marque Johnson à 1 M€. Les marques ne font pas l'objet d'un amortissement compte tenu de leur durée d'utilité indéfinie.

➤ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, les fonds de commerce sont mis à zéro et revalorisés soit en incorporel, soit en goodwill s'ils ne sont pas affectables.

Les immobilisations incorporelles comprennent les postes suivants :

- Les logiciels acquis
- Les marques

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

▪ Logiciels acquis	3 et 5 ans
▪ Marque	Non amortissable

S'agissant des marques, un test de dépréciation est effectué chaque année. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

➤ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue.

- Installation générale et agencements 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau de 1 à 10 ans
- Immobilisations en cours Non amortissable

➤ **Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

➤ **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du Coût moyen pondéré.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Cette dépréciation est notamment évaluée en tenant compte de l'ancienneté des produits et des statistiques de ventes.

Ainsi, les produits datant de moins d'un an ne sont pas dépréciés.

Les produits ayant entre 1 et 2 ans, et dont l'historique des ventes indique qu'ils pourront être écoulés dans plus de 6 mois sont dépréciés à 30%. Si le calcul lié à l'historique des ventes indique qu'ils devraient être écoulés dans les prochains 6 mois, alors aucune dépréciation n'est constatée.

Les produits de plus de 2 ans sont dépréciés à 100% si l'historique des ventes indique qu'il faudra plus de 3 ans pour les vendre, 50% entre 1 et 3 ans, 30% entre 6 et 12 mois, 0% entre 0 et 6 mois. La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les coûts de transport.

➤ **Créances clients et autres créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

➤ **Impôts différés**

Les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont comptabilisés conformément à la conception étendue dont l'application est rendue obligatoire par le règlement ANC 2020-01.

Les retraitements non significatifs en matière d'impôts différés n'ont pas été pris en compte.

➤ **Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges correspondent aux sorties probables de ressources sans contrepartie pour la société. Ces provisions correspondent aux montants les plus probables que l'entreprise est susceptible de devoir verser.

➤ **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Les engagements de retraite et d'indemnités de départ à la retraite sont évalués sur une base actuarielle en fonction de la rémunération annuelle du personnel, de son ancienneté et d'un coefficient de rotation (Turn-over), variable en fonction de l'âge des salariés.

L'engagement de retraite est calculé en tenant compte :

- D'un taux annuel d'actualisation de 1%
- D'un taux d'évolution du salaire moyen entre 2% et 3% selon les catégories
- D'un taux de turnover du personnel variant entre 1% et 12% avec l'âge et la catégorie professionnelle
- De la table de mortalité de l'INSEE
- Des charges patronales de 52% pour les cadres et de 45% pour les non-cadres

Compte tenu de l'importante variation du taux d'actualisation depuis 2019, et de l'impact sur le montant de la provision, la méthode du corridor est appliquée dans un souci de cohérence.

B - NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

Les montants indiqués dans la colonne « Augmentation » des tableaux ci-dessous correspondent au solde au 31 décembre 2020 majorés des augmentations de l'année 2021.

NOTE 1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS - DEPRECIATIONS

- La variation des valeurs brutes des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :

Nature	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Concessions, licences, logiciels et brevets		1 106 255			1 106 255
Ecart d'acquisition		500 000			500 000
Marques		4 000		4 521 000	4 525 000
Total valeurs brutes	-	1 610 255	-	4 521 000	6 131 255

- La variation des amortissements - dépréciations des immobilisations incorporelles se présente comme suit (en Euros) :

Nature	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Concessions, licences, logiciels et brevets		116 850		674 352	791 202
	-				-
Total amortissements		116 850	-	674 352	791 202

NOTE 2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS- DEPRECIATIONS

- La variation des valeurs brutes des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :

Valeurs brutes	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Agencements, installations		480 900	1 393	214 714	694 221
Matériel et mobilier de bureau		126 617	3 359	73 204	196 462
Immobilisations en cours		255 135	241 592	64 584	78 127
Total valeurs brutes	-	862 652	246 344	352 502	968 810

➤ **La variation des amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles se présente comme suit (en Euros) :**

Amortissements	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Agencements, installations		156 947		67 940	224 887
Matériel et mobilier de bureau		31 709	541	73 937	105 105
Immobilisations en cours					
Total amortissements		188 656	541	141 877	329 992

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31 décembre 2021, le détail des immobilisations financières se présente comme suit :

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
Depots et cautionnements		902 891	573 372	833 057	1 162 576
Valeur des immobilisations financières nettes		902 891	573 372	833 057	1 162 576

NOTE 4 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Valeurs brutes	31/12/2021	31/12/2020	Variations
Clients	11 627 205		-11 627 205
Clients impayés	11 222		-11 222
Factures à établir	21 501		-21 501
Dépréciation	-174 368		174 368
TOTAL	11 485 560		-11 485 560

Le montant des créances cédés non échues au 31 décembre 2021 s'élèvent à 7 027 376 €.

NOTE 5 – AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

La ventilation des autres actifs courants se décompose comme suit :

	à - d'1 an	à + d'1 an	Total
fournisseurs débiteurs	1 404 833		1 404 833
Personnel et comptes rattachés	4 608		4 608
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 613		1 613
Etat - TVA	262 479		262 479
Etat- Impôt sur les sociétés	39 923		39 923
Impôts différés actifs	270 489		270 489
Débiteurs divers	20 780		20 780
Factor	920 276		920 276
Charges constatés d'avance	565 859		565 859
TOTAL	3 490 861	-	3 490 861

L'actif d'impôt différé est calculé sur la base d'un impôt de :

- 25 % en France

	31/12/2021
Impôt différé passif sur Ecart d'évaluation	- 680 250
Impôt différé actif sur déficit	925 535
Différences temporaires	25 204
TOTAL	270 489

NOTE 6 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

	31/12/2021	31/12/2020
Actions propres	46 323	
Comptes bancaires	1 851 717	
Caisse	11 002	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 909 042	-

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

➤ Capital social

Le capital social de la société Groupe Airwell s'élève à 217 363 €. Les variations au cours de l'exercice sont les suivantes :

Mouvements des titres	Nombre de titres	Valeur nominale	Capital social
Titres en débuts d'exercice	20 000	10,00	200 000
Variation du nominal	4 000 000	0,05	200 000
Augmentation de capital	347 266	0,05	17 363
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4 347 266	0	217 363

La société Groupe Airwell détient 16 082 actions propres pour un prix d'acquisition de 46 323 €. Ces actions propres figurent dans le poste valeurs mobilières de placement du bilan.

Les variations de capitaux propres sont les suivants :

	Capital Social	Réserves Légales	Prime d' émission	Report à nouveau	Réserves Consolidées	Résultat consolidé	Ecart de Conversion	TOTAL
Capitaux Propres 31/12/2020	200 000			-775 782				-575 782
Affectation résultat 2020								0
Augmentation de capital	17 361		982 639					1 000 000
Frais relatif à l'augmentation			-315 595					-315 595
Résultat de l'exercice 2021						1 131 244		1 131 244
Divers					154 101			154 101
Capitaux Propres 31/12/2021	217 361	0	667 044	-775 782	154 101	1 131 244	0	1 393 968

NOTE 8 – INTERETS MINORITAIRES

	31/12/2021	31/12/2020
Réserves minoritaires		
Dividendes versés aux minoritaires		
Variation de périmètre		
Divers		
Résultat minoritaire	- 9 770	
TOTAL	- 9 770	

NOTE 9 – ECART D'ACQUISITION

➤ **La variation des valeurs brutes des écarts d'acquisition se présente comme suit (en Euros) :**

Entreprises concernées	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	31/12/2021
AIRWELL RESIDENTIAL SAS Ecart acquisition Négatif			- 214 405	- 3 026 900	2 812 495
GROUPE Airwell - Ecart acquisition positif		500 000			500 000
Total		500 000	- 214 405	- 3 026 900	2 312 495

L'écart d'acquisition d'un montant de 3 026 900 € étant négatif, celui-ci a été constaté au passif dans le poste de provision pour risque et charges. La provision est reprise en résultat de manière linéaire sur une durée de 10 ans. La diminution de 214 405 € correspond à la reprise de ladite provision sur l'exercice.

L'écart d'acquisition de 500 k€ correspond à l'acquisition d'un fonds de commerce par la société Groupe Airwell en 2016.

NOTE 10 - PROVISIONS

Les provisions s'analysent comme suit :

	31/12/2020	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	31/12/2021
Provision SAV		305 798	138 865	47 074	214 007
Provision Retraite		231 211		171 973	403 184
Provision pour Risque		70 605	73 770	193 165	190 000
Ecart d'acquisition			214 405	3 026 899	2 812 494
Total Provisions	-	607 614	427 040	3 439 111	3 619 685

NOTE 11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS

Les emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt bancaire		2 650 048		2 650 048
				-
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	-	2 650 048	-	2 650 048

NOTE 12 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers s'analysent comme suit :

	Echéance moins 1 an	Echéance +1an - 5 ans	Echéance plus 5 ans	Total
Emprunt Electra			1 000 000	1 000 000
Crédit vendeur		1 339 394		1 339 394
Emprunt obligataire convertible		1 448 256		1 448 256
Compte courant		8 443		8 443
Total emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	-	2 796 093	1 000 000	3 796 093

Caractéristique de l'emprunt obligataire :

- Le montant de l'emprunt s'élève à 3.000.000 € correspondant à 3.000 obligations d'une valeur unitaire de 1.000 €
- La date de maturité est le 31 octobre 2023
- Le taux de rémunération est de 12% annuel
- Taux de conversion : 1 actions pour 2.88 obligations

Au cours de l'exercice, 551.733 obligations ont été remboursés et 1.000.000 ont été convertis. Le nombre d'obligation existant au 31 décembre 2021 est de 1 448 256 €.

NOTE 13 – AUTRES DETTES

Les autres dettes sont ventilées comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Clients factors	7 825 969	
Clients avoirs à établir	558 362	
Clients créditeurs	160 935	
Divers	395 725	
Produits constatés d'avance	231 228	
TOTAL	9 172 219	-

C - NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 14 – CHIFFRE D’AFFAIRES PAR NATURE :

Le chiffre d’affaires par nature s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	40 295 074	
Prestations de services	192 141	
Divers	- 320 386	
Rabais, remises et ristournes	- 957 981	
TOTAL	39 208 848	-

Le chiffre d’affaires par zone géographique s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
France	20 673 798	
Etrangers	18 535 100	
TOTAL	39 208 898	-

NOTE 15 – ACHATS ET SERVICES EXTERIEURS

Ce poste s’analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Achats de marchandises et autres	26 202 316	
Sous traitance	1 699 276	
Locations et charges locatives	414 578	
Entretiens et maintenance	391 142	
Assurances	282 330	
Honoraires et commissions	563 791	
Publications, salons, cadeaux, dons	966 569	
Frais de transport	957 749	
Frais de déplacement et de réception	365 816	
Frais de télécommunication	76 594	
Divers	609 300	
TOTAL	32 529 462	

NOTE 16 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

en €	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts sur emprunts	218 260	
Agios et atutres	63 523	
Escomptes	14 333	
Perte de change	8 675	
Factor	33 404	
Provision pour risques	70 605	
Diverses charges	700	
Divers produits	5 481	
Reprises provisions pour risques	73 770	
Gains de change	37 675	

NOTE 17 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est non significatif.

NOTE 18 – IMPOT SUR LES SOCIETES

en €	31/12/2021	31/12/2020
Impôt sur les sociétés	34 384	
Crédit impôts		
Impôt différé	341 445	
TOTAL	375 829	-

NOTE 19 – ENGAGEMENTS HORS BILANEngagements donnés

Nantissement du fonds de commerce de la société Airwell Residential SAS

NOTE 20 – RESULTAT PAR ACTION

Il est calculé par rapport au nombre de titres émis au 31 décembre 2021.

Il s'élève au 31 décembre 2021 à 0.24 euros par action comme indiqué ci-dessous.

		Au 31/12/2021
Nombre d'actions		4 347 226
Résultat net consolidé part du groupe	Total	1 034 503
Part du Groupe	Par action	0.24 €

NOTE 21 – REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à faire état d'une rémunération individuelle.

NOTE 22 – EFFECTIF DU GROUPE

L'effectif moyen du groupe s'élève à 72 salariés.

NOTE 23 – HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires de CAC s'élève à 62 K€.

NOTE 24 – QUOTA D'EMISSION DE GAZ

La société n'est pas en mesure de quantifier les effets d'émission de gaz à effet de serre mais adopte une démarche RSE en ce sens pour l'exercice 2022